

PLAN DE MOBILITÉ D'ENTREPRISES ET DE COLLECTIVITÉS : ACTUALITÉS ET ENJEUX

ATELIER COMMUNES ET CLIMAT – 6 AVRIL 2023

Chrystelle Charat



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

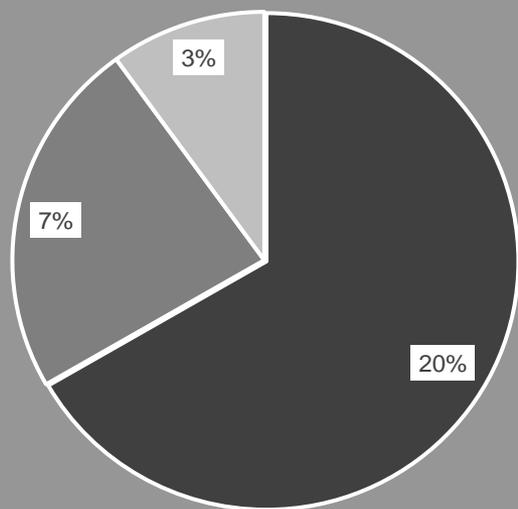
POST TENEBRAS LUX

Département des infrastructures
Office cantonal des transports

18/04/2023 - Page 1

LES EMPLOYEURS, TOUS GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENTS

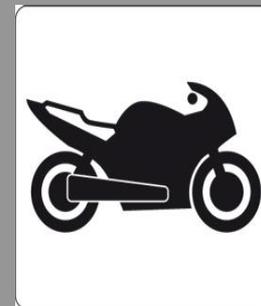
30% DES DÉPLACEMENTS CONCERNENT LE TRAVAIL...



■ Travail ■ Formation ■ Déplacements professionnels

...ET SONT EFFECTUÉS :

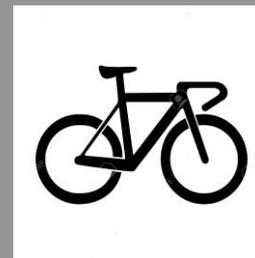
À 35%



À 42%

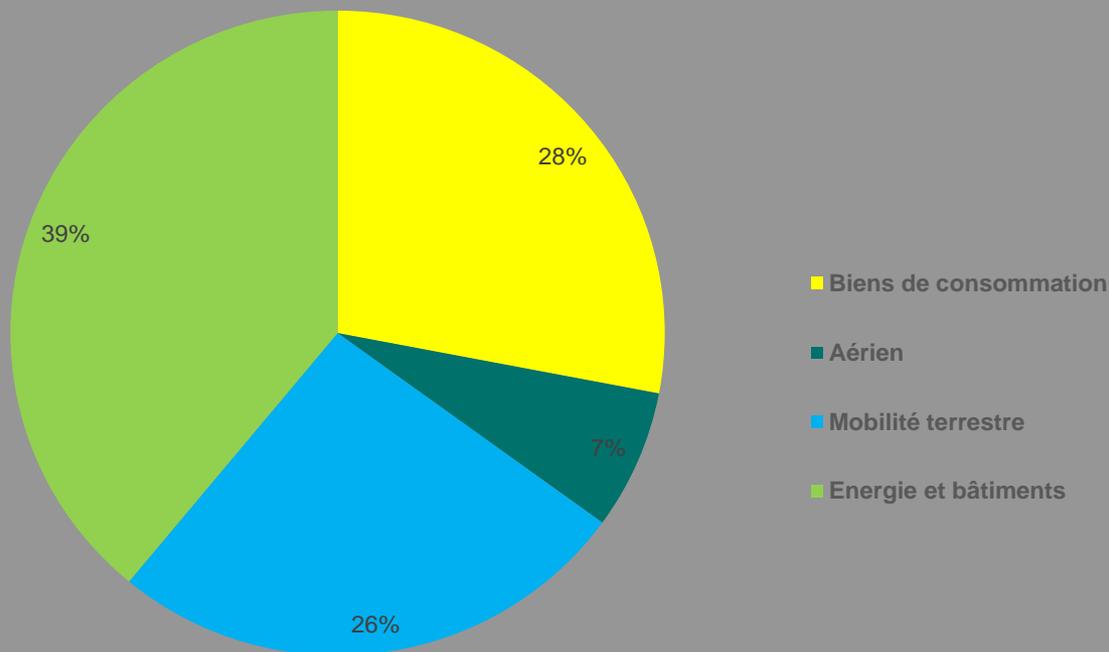


À 22%



EMISSIONS DE CO₂ (2012)

La mobilité terrestre représente 26% des émissions



Objectif neutralité carbone d'ici à 2050

ACTUALITÉ

15 SEPTEMBRE 2022 : LANCEMENT DU LABEL



14 DEMANDES DE CERTIFICATION

10 ENTITÉS CERTIFIÉES (50/50 PUBLIC/PRIVÉ)
SOIT :

PRÈS DE 30'000 COLLABORATEURS CONCERNÉS SUR LE CANTON
(7% de la totalité des emplois)

4 ENTITÉS EN COURS

ENJEUX

1. DISPOSER D'UN DIAGNOSTIC

2. GÉRER LE STATIONNEMENT

3. OFFRIR DES ALTERNATIVES

4. EN FAIRE UN PROJET D'ENTREPRISE (lancement, communication interne...)

5. EVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

6. AJUSTER LES MESURES

ENJEUX

1- DISPOSER D'UN DIAGNOSTIC RÉCENT

UNE ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE :

ORIGINE/DESTINATION DES COLLABORATEURS ?
MODE DE TRANSPORT PRINCIPAL ?
DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ?

CHOIX :

ENQUÊTE "FLASH" OU QUESTIONNAIRE PLUS ÉLABORÉ ?

ENJEUX

2. GERER LE STATIONNEMENT

AUJOURD'HUI ON ESTIME À PLUS **90'000** LE NOMBRE DE PLACES CHEZ LES EMPLOYEURS

39% DES ACTIFS MOTORISÉS DISPOSENT D'UNE PLACE GRATUITE
..... ET **34%** D'UNE PLACE PAYANTE

24% DES ACTIFS MOTORISÉS NE DISPOSANT PAS D'UNE PLACE DE PARKING SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL UTILISENT TOUT DE MÊME LEUR VOITURE

ENJEUX

3. LA MISE À DISPOSITION D'ALTERNATIVES À LA VOITURE PRIVÉE



subvention / promotion



places de stationnement /vélos de service/
abonnements VLS / subvention aux
collaborateurs



places de parking /mise en relation...



Véhicules partagés

ENJEUX

4. UN PROJET D'ENTREPRISE AU SERVICE D'UN OBJECTIF COMMUN

- TRANSITION ÉCOLOGIQUE ? PARTICIPER À L'EFFORT POUR RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE CO2
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ? TENIR COMPTE DU DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL DES COLLABORATEURS & DE LEUR TYPE D'ACTIVITÉ (EX : DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ? HORAIRES DÉCALÉS?...)
- FAVORISER LA COLLABORATION & LES ÉCHANGES (EX NOMMER DES "AMBASSADEURS" OU PERSONNES RELAI EN INTERNE...)

5. EVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

- ENQUÊTE ANNUELLE ("FLASH") SUR L'EFFET DES MESURES
- RECUEILLIR L'AVIS DES COLLABORATEURS (SATISFACTION?)
- COMMUNIQUER ANNUELLEMENT SUR LE BILAN

6. AJUSTER LES MESURES SELON LES RÉSULTATS

- REDIMENSIONNER LES MOYENS
- RÉORIENTER LES ACTIONS
- CRÉER DES PERSPECTIVES

ANNEXE

- Un cadre légal : Loi sur la mobilité H1 20 (modifiée en avril 2022) et Règlement relatif aux plans de mobilité RPMOB H1 21.03 (16 juin 2021)
- Un guichet aux entreprises via Ge Transport
- Une page : www.ge.ch/c/label-ecomobile
- Une newsletter trimestrielle **Mobilité & Economie**
Mobilité & Économie, une newsletter au service des professionnels | ge.ch
- Des formations dédiées
 - *Formation "mobility manager" par Sanu & Mobilidee* www.sanu.ch/SMMM-FR
 - *Formation sur les plans de mobilité par l'Hépia & Citec* www.hesge.ch/hepia/plans-mobilite-dentreprise offre de mobilité :
- Un relai des outils "clés en main" comme la plateforme digitale de mobilité TPGEVOMOOV
www.tpg.ch/fr/offre-mobilite

MERCI DE VOTRE ATTENTION